

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE TENUE LE 6 OCTOBRE 2020 DANS LA SALLE DES FÊTES DU THÉÂTRE, DE FONTAINEBLEAU



Le président Bertrand Dehelly ouvre l'assemblée générale et salue les personnalités présentes, élus, maires ou conseillers municipaux représentant les communes limitrophes de la forêt de Fontainebleau (Barbizon, Champagne-sur-Seine, Fontainebleau, Samois, Noisy-sur-École, Bois-le-Roi, Chailly-en-Bière). Il souhaite la bienvenue à M^{me} Sarah Charre, responsable du service biodiversité et accueil du public de l'agence Île-de-France-nord de l'ONF, qui vient de prendre ses fonctions. Il rappelle que l'assemblée générale convoquée pour le 28 mars 2020 a dû être annulée et reportée à ce jour, 6 octobre, à cause des mesures de confinement décidées par le gouvernement pour faire face à l'épidémie de coronavirus. La présente réunion qui rassemble 58 présents et 74 représentés, se déroule en respectant le protocole sanitaire d'accueil du public prévu par la préfecture de Seine-et-Marne et la ville de Fontainebleau dans le contexte de l'épidémie. Les participants à l'assemblée sont tous masqués et une distance d'un mètre est observée entre tous.

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

présenté par Jean-Claude Polton,
secrétaire général



1 PARTICIPATION AUX COMITÉS ET COMMISSIONS

Notre association a participé aux différents comités qui président à la gouvernance de la forêt de Fontainebleau et a donné son avis sur les dossiers soumis à la Commission départementale de la nature, des paysages et des sites et participé au groupe de travail sur la propreté de la forêt.

Une journée d'information AFF/ONF organisée le 19 février 2019 à l'Ermitage de Franchard a per-

mis aux responsables de l'agence territoriale Île-de-France-est de l'ONF de présenter les principaux sujets qui concernent la forêt (sylviculture selon la méthode de la futaie irrégulière, accueil du public...) aux membres du conseil d'administration, de la commission terrain et à d'autres bénévoles actifs et de répondre à leurs questions. De leur côté les AFF ont présenté leurs diverses activités pour la protection de la forêt, particulièrement les travaux anti-érosion et d'entretien des points de vue par le GIRAFF.

Les mêmes participants AFF ont été conviés à la demi-journée d'information organisée le 16 octobre par l'Agence territoriale Île-de-France-est de l'ONF, à l'Ermitage de Franchard à nouveau, pour présenter l'utilisation des drones dans le massif de Fontainebleau.

2 ACTIONS EN FORÊT

2.1 Commission terrain (C.T.)

Après avoir accueilli 10 nouveaux membres cette année, elle regroupe maintenant 92 bénévoles.

- Sentiers pédestres. Les baliseurs entretiennent et balisent 220 km de sentiers pédestres. Des modifications ont été faites sur plusieurs circuits : sentiers 2, 3, 6, 13/14, 12, sentier des Peintres à Barbizon et celui des Points de vue.

- Dans le cadre de la signature de la convention AFF/ONF, l'équipe du GIRAFF (Groupe d'intervention rapide des AFF) a réalisé de nombreux travaux d'aménagement : travaux anti-érosion dans le massif des Trois-Pignons ; effacement des tags sur le circuit des 25-Bosses ; coupes d'arbres obstruant le passage ou présentant des dangers sur différents sentiers (Rocher des Demoiselles, Rocher d'Avon, Rocher Canon et Rocher J.A.-Martin). L'équipe du GIRAFF a également réalisé de nombreuses interventions pour la réouverture ou l'amélioration des points de vue forestiers (Rocher

des Princes, Franchard, le Haut Mont, Rocher d'Avon).

- De nouvelles plaques de signalisation fournies par l'ONF ont été posées sur les sentiers : Rocher Canon, Tour Denecourt (13/14/2) et Mont Ussy.

- Les AFF ont été sollicités pour participer activement à la mise au point d'une nouvelle carte IGN de la forêt de Fontainebleau, au 1/16000. Divers points ont été transmis à l'IGN (arbres, rochers, grottes, stèles, mises à jour) pour une carte qui devait voir le jour au printemps 2020 mais dont la mise en vente a été reportée au 6 septembre à cause de l'arrêt de l'activité de l'IGN dû au confinement.

- La Ct a participé aux réunions de travail en vue de la pose par l'ONF de nouveaux panneaux d'information « tripodes » en forêt.

Groupe des arbres remarquables (GAR)

L'équipe compte actuellement 12 personnes. Au 31 décembre 2019, 1185 arbres remarquables (AR) et 20 candidats ont été inventoriés, soit un total de 1205 arbres « réservés ». Les relevés GPs de 73,84 % des arbres remarquables ont été effectués. Le *Carnet n° 3 de 10 promenades* « à la découverte des arbres remarquables » a été publié (sur un total de 5). Le *Carnet n° 4* est programmé pour 2020.

Commission Carrières et Carriers (Ccc)

Au bout de plusieurs années de recherche en forêt domaniale de Fontainebleau, la Ccc a prospecté 13 secteurs et a recensé plus de 240 sites de mobiliers de carriers. Elle a consacré essentiellement ses recherches en 2018 au secteur d'Apremont avec, notamment, la restauration de la « cantine Pierre-Rose ».

Groupe du patrimoine diffus.

Il établira une base des données à l'attention des bénévoles de l'association, notamment pour la conduite de promenades (inscriptions, stèles, petits édifices...).

2.2 Problèmes de propreté

- L'association a poursuivi sa participation au groupe de travail « Propreté de la forêt » mis en place par le président de la communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau.

- Nous avons participé à la journée Forêt propre organisée par la communauté d'agglomération le 23 mars 2019. Le matin, nous avons organisé au Rocher Canon une opération de ramassage des déchets en forêt qui a rassemblé de nombreux participants. La journée s'est poursuivie l'après-midi, route de la Bonne-Dame, par notre participation à l'opération de la ville de Fontainebleau dans le cadre de cette journée Forêt propre.

3 CONNAISSANCE DE LA FORÊT

3.1 Promenades

Nous avons organisé dix-neuf promenades commentées, ouvertes à tous, sur différents thèmes (géologie, botanique, histoire, art, sylviculture...), ainsi que huit promenades réservées aux adhérents qui ont permis de découvrir des lieux de la forêt peu connus du public.

3.2 Communication

La rénovation de notre site web a été amplifiée, grâce à l'apport d'un mécénat de compétence de la BNP. Le contenu de l'espace adhérent, accessible à l'aide d'un mot de passe, a été considérablement enrichi, avec un choix d'articles anciens de *la Voix de la forêt* et de l'intégralité des numéros des six dernières années.

3.3 Film

Le film des AFF *Fontainebleau. Forêt de passions* a été projeté au cinéma l'Ermitage dans des salles complètes. Les débats qui ont suivi les projections des 17 et 18 septembre ont remporté un grand succès. Les projections du film au cinéma l'Ermitage ont permis d'enregistrer 1076 entrées payantes avec un partage des recettes entre 70 % pour les AFF et 30 % pour Chlorofilm.

3.4 Manifestations

Nous avons été présents en septembre dans des **Forums des associations** (Barbizon, Bois-le-Roi, Fontainebleau-Avon, Vaux-le-Pénil). Grâce à la présence d'une dizaine de bénévoles, nous avons répondu aux questions d'un public toujours aussi nombreux et présenté les activités de l'association. Nos publications ont été vendues et nous avons reçu une dizaine de promesses d'adhésions.

Naturiales (18-19 mai 2019 à Fontainebleau). Les seize bénévoles qui se sont relayés à notre stand ont pu répondre aux questions des nombreux visiteurs (problème des déchets, coupes de bois, problème des VTT...) et vendre nos publications. À cette occasion, nous avons enregistré des nouvelles adhésions.

3.5 Sorties de découverte de la forêt

Elles ont bénéficié à des élèves des écoles primaires de Fontainebleau (Léonard-de-Vinci) et d'Avon (Paul-Mathéry).

3.6 Expositions

Conçue par les AFF et l'ONF, avec le soutien financier du Crédit agricole, l'exposition « l'Homme et la forêt, mille ans d'histoire commune » a poursuivi son itinérance à Sivry-Courtry en avril 2019. Bien installée, dans une salle prêtée par la municipalité, l'exposition a bénéficié d'une fréquentation régulière et des visites commentées ont été organisées pour quatre classes de l'école élémen-

taire, pour le grand public les samedis après-midi, ainsi que pour un groupe de résidents de l'EHPAD d'Héricy.

4 RELATIONS AVEC LES ASSOCIATIONS

4.1 Association Fontainebleau mission patrimoine mondial

Nous avons participé activement aux travaux des comités (comité de pilotage et comité scientifique) afin de préparer le nouveau dossier qui sera présenté au ministre de la Culture.

4.2 Fédération nationale des sociétés d'amis des forêts

Nous avons participé au colloque annuel qui a eu lieu à Saint-Germain-en-Laye le 27 septembre 2019 sur le thème : *Santé et Vulnérabilités des Forêts*.

4.3 Groupe d'histoire des forêts françaises

Nous avons participé à la journée d'études annuelle (26 janvier) qui a eu lieu à la Sorbonne sur *La forêt ludique : tourisme et loisirs sylvestres*, avec une intervention intitulée *L'invention d'un tourisme de nature en forêt de Fontainebleau au XIX^e siècle*.

RÉSOLUTION N° 1

APPROBATION DU RAPPORT MORAL

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport moral présenté par le secrétaire général, approuve ce rapport moral, à l'unanimité des membres présents et représentés

RAPPORT FINANCIER

présenté par Colette Jalenques,
trésorière



L'exercice 2019 a été marqué sur le plan des recettes par les faits marquants suivants :

- La publication du *Carnet de promenade n° 3 des arbres remarquables*.

- La vente de Dvd et notre part des recettes issues de la projection au cinéma L'Ermitage du film *Fontainebleau. Forêt de passions*, que nous avons produit.

- Pour le tournage de ce film l'association a bénéficié de ressources exceptionnelles, à hauteur de 9 230 €, sous forme de dons et de subventions, soit un total sur les deux années 2018 et 2019 de 23 730 €.

- Le produit des cotisations reste stable, de 25 420 € à 26 269 € soit une augmentation de 849 €. Il y a 694 cotisants, auxquels il faut ajouter 15 membres à vie, ce qui fait un total de 709 cotisants (698 cotisants en 2018). Cela représente 972 adhérents à jour de leur cotisation si on tient compte des cotisations « couple ». On remarque une augmentation de ces cotisations « couple », qui passent de 197 à 263 (+ 33,5 %), ce qui explique la croissance du nombre des membres allant de pair avec une stabilité des cotisations.

Sur le plan des charges les points principaux suivants doivent être remarqués :

- Les dépenses concernant le *Carnet de promenade n° 3 des arbres remarquables* et le coût de fabrication des Dvd ont représenté 3 000 €.

- Les dépenses de matériel de balisage et d'entretien des sentiers pédestres se sont élevées à 1 728 € contre 2 056 € en 2018, cette variation s'explique par l'achat de gilets pour nos baliseurs en 2018.

- Les fournitures administratives, au niveau de 1 367 €, sont en diminution de 1 023 € ; Les achats de papeterie ont été moins importants en 2019.

- Les dépenses de sous-traitance, d'un montant de 7 440 €, correspondent à la charge imputable sur cet exercice pour la production de notre film. Sur les deux années 2018 et 2019 les dépenses s'élèvent à 28 840 € pour le film.

- Le coût des publications est en diminution.

- Il convient de noter que les dépenses de déplacement de bénévoles, pour un montant de 3 218 €, ont été, comme les années précédentes, en totalité offertes à titre de dons par les bénévoles. Le montant se retrouve aussi en recettes ; en conséquence cela n'impacte pas notre résultat.

- Nous avons doté en provision la somme de 8 000 € en faveur du film pédagogique destiné aux écoles et des petits films animant nos expositions.

- Notre résultat pour l'année 2019, d'un montant de 2 703 €, est excédentaire.

Mécénat de compétences :

Notre association bénéficie depuis le 1^{er} avril 2018 d'un don en nature de la BNP Paribas avec la prestation d'une personne chargée, pendant trois ans, du développement de l'informatique et de la digitalisation. Il s'agit de Pascal Lucas, qui participe à nombre d'activités de l'association. La valorisation de ce don représente pour douze mois 69 614 € et apparaît en bas de page de nos

comptes 2019 ; en 2018 cela représentait 58 335 € pour une période de neuf mois.

Évaluation des heures de bénévolat :

À ces dépenses s'ajoutent les nombreuses heures que nos bénévoles consacrent à notre association. On peut évaluer, à titre indicatif, à 8 000 heures le temps passé en 2019 par nos bénévoles ce qui donnerait, en estimant le bénévolat à 14 € de l'heure, environ 112 000 €, somme qu'on pourrait ventiler en 2/3 pour les sentiers et 1/3 pour nos publications, le fonctionnement de l'association et la modernisation de notre site. Cette contribution « gratuite » apparaît aussi en bas de page de nos comptes, et elle est déterminante pour l'activité de notre association au service du public.

Poids financier théorique de l'association en 2019

L'évaluation du bénévolat et le montant du mécénat de compétence de la BNP, qui n'impactent

pas notre résultat comptable, augmentent considérablement le poids financier global et théorique de l'association, qui passe des 57 691 € réels à 239 304 € théoriques.

Notre Bilan au 31 décembre 2019

Il présente une grande solidité, avec des fonds propres importants, de l'ordre de 95 936 €, et sans aucun endettement.

Notre résultat est excédentaire, de 2 703 € ; il était aussi excédentaire en 2018 (1 275 €).

Nos disponibilités sont de 124 381 €, avec un engagement de l'ordre de 16 000 € pour les divers projets en cours de réalisation en 2020.

Notre fonctionnement est équilibré grâce à nos cotisations et aux subventions de fonctionnement. Nos provisions permettent la réalisation de nos projets de films, d'éditions et d'expositions, ainsi que d'autres projets de protection du massif de Fontainebleau ou d'accueil du public.

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2019

CHARGES	2019	2018	PRODUITS	2019	2018
ACHATS ET VARIATIONS DE STOCKS			VENTES		
Achats et variation de stocks de marchandises	7 961	7 292	Ventes des guides et publications	9 749	9 858
Matériel de balisage des sentiers	1 728	2 057	Ventes D.V.D.	3 358	–
Électricité	248	254	Frais de port facturés	551	419
Fournitures administratives	1 367	2 391	Autres produits annexes	2 406	5
SERVICES EXTÉRIEURS			AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		
Sous-traitance (film)	7 440	21 400	Cotisations	26 269	25 420
Loyers et charges	5 251	5 111	Subventions	10 729	10 622
Entretien et maintenance	1 084	1 064	Mécénat et dons	500	6 030
Assurance multirisque	296	296	Dons des frais des bénévoles	3 218	4 038
Documentations	107	235	PRODUITS FINANCIERS		
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS			Autres produits financiers	857	858
Honoraires du Commissaire aux comptes	2 404	2 444	PRODUIT EXCEPTIONNELS	55	30
Publicité, communication (exposition)	1 054	1 250	REPRISE SUR PROVISIONS	–	6 000
Publications <i>la Voix de la Forêt</i> et <i>la Feuille Verte</i>	5 225	5 667			
Déplacements et réceptions (y compris bénévoles)	6 470	6 021			
Promenades guidées	32	28			
Frais postaux et de télécommunications	4 896	5 010			
Frais bancaires	159	185			
Cotisations	992	1 013			
Impôts sur revenus mobiliers	45	52			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS					
Dotations sur immobilisations	229	235			
Dotations sur provisions exceptionnelles	8 000	–			
RÉSULTAT EXCÉDENTAIRE	2 703	1 275			
TOTAL	57 691	63 280	RÉSULTAT DÉFICITAIRE	TOTAL	57 691 63 280
Mécénat de compétences	69 614	58 335	Mécénat de compétences	69 614	58 335
Personnel bénévole	112 000	80 000	Bénévolat	112 000	80 000

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019

ACTIF	2019	2018
IMMOBILISATIONS		
Immobilisations (valeur nette)	141	369
STOCKS		
Stocks de marchandises (valeur nette)	6 495	11 456
CRÉANCES		
Créances clients (libraires)	554	673
Autres créances (acompte commande film)	–	–
DISPONIBILITÉS		
Titres Caisse d'Épargne	20 000	20 000
Banque Caisse d'Épargne	13 262	4 249
Banque postale	5 961	4 784
Crédit Agricole	9 931	5 073
Livret association	74 789	74 232
Caisse	438	103
TOTAL	131 569	120 939

PASSIF	2019	2018
FONDS ASSOCIATIF ET RÉSERVES		
Réserves	17 053	17 053
Report à nouveau	78 883	77 608
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	2 703	1 275
PROVISIONS		
Provisions pour charges	30 500	22 500
DETTES FOURNISSEURS	2 430	2 503
TOTAL	131 569	120 939



M. ALAIN GUILMONT,
COMMISSAIRE AUX COMPTES,
revient sur les points essentiels et il souligne avec force le grand nombre des activités et des projets de l'association et la grande importance du bénévolat. Alain Guilmont insiste sur la qualité du travail de

Colette Jalenques, trésorière, et certifie qu'au regard des règles et principes comptables les comptes de l'A AFF sont réguliers, sincères et conformes.

RÉSOLUTION N° 2**APPROBATION DES COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2019 ET QUITUS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

L'assemblée générale, après avoir entendu le rapport du trésorier et celui du commissaire aux comptes, approuve les comptes arrêtés au 31 décembre 2019 qui présentent un excédent de 2 703,48 € et donne *quitus* au président, au trésorier et au conseil d'administration pour leur gestion.

RÉSOLUTION N° 3**AFFECTATION DU RÉSULTAT**

L'assemblée générale décide d'affecter cet excédent de 2 703,48 € au report à nouveau.

**L'assemblée générale vote ces deux résolutions, 2 et 3,
à l'unanimité des membres présents et représentés.**

LE PRÉSIDENT PROPOSE AU VOTE LES DEUX RÉSOLUTIONS SUIVANTES**RÉSOLUTION N° 4****RATIFICATION DES NOMINATIONS D'ADMINISTRATEURS**

Le 21 septembre 2019, le conseil d'administration, en application de l'article 7 des statuts, a coopté M. Michel Vallance administrateur.

Son mandat prendra fin à l'assemblée générale statuant sur les comptes au 31 décembre 2022.

Monsieur Christian Majcher, administrateur ayant donné sa démission, le conseil d'administration, réuni le 22 février 2020, a coopté administrateur, en application de l'article 7 des statuts, M. Jacques Joseph Orvoen. Celui-ci terminera le mandat de M. Christian Majcher, soit jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2021.

RÉSOLUTION N° 5

ÉLECTION ET RENOUVELLEMENT DE MANDATS D'ADMINISTRATEURS-TRICES

Les mandats de MM^{mes} Ghyslaine Beaux et Colette Jalenques et de MM. William Mouilloix, Jean Cabane, Bernard Cartier, Gérard Tendron et Oleg Sokolsky arrivent à expiration à cette assemblée.

L'assemblée générale renouvelle le mandat de MM^{mes} Ghyslaine Beaux et Colette Jalenques et de MM. William Mouilloix, Jean Cabane, Bernard Cartier, Gérard Tendron et Oleg Sokolsky. Ces administrateurs-trices, en conformité avec l'article 7 des statuts, sont nommé-e-s pour quatre ans, soit donc jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2023.

L'assemblée générale vote ces deux résolutions, 4 et 5, à l'unanimité des membres présents et représentés.

BUDGET ET RÉALISATIONS POUR 2020

présentés par le président
Bertrand Dehelly



Le report de notre assemblée générale du 28 mars à la date d'aujourd'hui fait que nous vous présentons le budget pour une année 2020 déjà largement entamée, il ne reste qu'un trimestre avant la clôture de nos comptes. L'épidémie n'a pas trop affecté la réalisation de nos nouveaux projets : nous avons déjà beaucoup avancé leur élaboration avant le confinement et nous avons pu travailler à distance et les mener à bien.

La réalisation des projets

Le *Carnet n°4 de dix promenades des Arbres remarquables* a pu paraître en février.

Notre association a signé trois partenariats :

Partenariat avec l'IGN. Un accord a été passé avec l'Institut géographique national (IGN) le 23 janvier 2020 organisant la contribution des AFF pour la réalisation d'une nouvelle carte de la forêt de Fontainebleau à grande échelle (1/16 000) la carte actuelle étant au 1/25 000. Cette carte touristique beaucoup plus lisible a été enrichie avec notre aide de nombreux points d'intérêt (points de vue, rochers, arbres remarquables, parcours pour les personnes à mobilité réduite, etc.). Merci à l'équipe des AFF qui a passé de nombreuses heures sur cette carte (William Mouilloix, Gilbert Detolenaere, Jean-Claude Polton, Oleg Sokolsky).

Partenariat avec l'ONF. Le 22 février 2020 nous avons signé un accord de coopération avec l'ONF pour inclure dans l'application smartphone de l'ONF appelée « Balade branchée » des circuits de promenade sur nos sentiers Bleus, notre engagement étant de réaliser 20 circuits avec un minimum de 4 par an. Dès cette année 6 circuits ont été mis en ligne :

Le Rocher d'Avon

Le Rocher des Princes

Les Gorges de Franchard

Le Rocher Canon

Le Haut Mont

Le mont Blanc,
à Larchant

Partenariat avec la Ville de Fontainebleau

Dans le cadre du contrat de projet Forêt d'exception « FODEX » nous avons signé, le 31 décembre 2019, un accord avec la ville de Fontainebleau pour réaliser un film de 16 minutes destiné aux scolaires (élèves des écoles primaires et des premières années des collèges) ainsi qu'un livret pédagogique pour les professeurs. Le conseil municipal de Fontainebleau a voté à l'unanimité une subvention de 4 000€ à laquelle s'ajoutent une subvention de 2 000€ du département de Seine-et-Marne et un don de 500€ du COSIROC. Le coût de ce projet étant estimé à environ 10 000€, 3 500€ resteront à la charge de l'association. Les AFF remercient ces mécénats qui lui permettent de contribuer à sensibiliser les enfants à notre forêt et à mieux la protéger. Ce film sera distribué gratuitement aux établissements scolaires de la région au cours d'une journée pédagogique qui sera organisée très prochainement par l'Inspection d'académie.

Le film pour les scolaires est projeté à l'assemblée générale. Il a remplacé la conférence traditionnelle à laquelle nous avons été contraints de renoncer par les circonstances actuelles. Le président remercie Jean-Louis Barbier et Jean-Claude Polton pour la réalisation du livret pédagogique.

Nous préparons avec Chlorofilm deux courts films pour enrichir notre exposition itinérante « l'Homme et la forêt de Fontainebleau, mille ans d'histoire commune ». Un premier film de 4 minutes sur « les Beaux Paysages de la forêt » et un film de 15 minutes sur les activités des AFF. Ces deux films seront disponibles avant la fin de l'année 2020.

LE PRÉSIDENT BERTRAND DEHELLY PRÉSENTE LES ÉLÉMENTS FINANCIERS DU BUDGET

BUDGET 2020

RECETTES	2019 Réal	2020 Budget	CHARGES	2019 Réal	2020 Budget
Cotisations	26 269	25 000	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Dons des frais de déplacements des bénévoles	3 218	–	Loyer	5 251	5 300
Dons et participations aux frais	500	500	Électricité	248	300
Subventions	2 550	1 000	Téléphone, Internet, informatique	1 496	1 600
Subvention film	8 178	4 000	Assurances	296	300
Recettes cinéma	2 331	–	Entretien du local	644	700
Ventes des publications	1 629	1 500	Honoraires du Commissaire aux comptes	2 404	2 500
Ventes des <i>Guides</i>	8 120	6 000	ADMINISTRATION		
Ventes D.V.D.	3 358	2 000	Fournitures de bureau	1 367	1 800
Autres produits (frais postaux récupérés)	626	500	Frais postaux	3 841	3 000
Produits financiers	857	500	Publicité et relations publiques	1 054	1 200
Reprise de provisions	–	10 000	Réceptions, déplacements et A.G.	3 251	2 000
Produits exceptionnels	55	–	Frais de déplacements des bénévoles	3 218	–
TOTAL DES RECETTES	57 690	51 000	Abonnements et cotisations	1 099	1 500
			Amortissements	229	200
			Frais bancaires et impôts Société	204	800
			ACTIVITÉS		
			D.V.D.	2 292	–
			La Feuille verte	–00	–00
			<i>La Voix de la forêt</i>	5 225	5 500
			<i>Le Guide des sentiers</i>	4 961	3 600
			Promenades guidées	32	300
			Entretien des sentiers	1 728	2 000
			OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES		
			Matériel d'exposition	–	1 000
			Films pour expositions	–	4 000
			Films pour les scolaires	–	10 000
			<i>Carnet des 10 promenades des Arbres remarquables</i>	708	700
			Film	7 440	–
			Balade branchée	–	2 700
			Dotation provisions	8 000	–
			TOTAL DES DÉPENSES AVANT RÉSULTAT	54 987	51 000
			RÉSULTAT	2 702	–
			TOTAL DES DÉPENSES	57 690	51 000

Nos recettes 2020 seront en légère baisse, conséquence de l'arrêt de nos activités pendant presque trois mois à cause des mesures prophylactiques décidées par le gouvernement. Nous avons récolté moins de cotisations, nous estimons aujourd'hui cette baisse à environ une quarantaine d'adhérents. Les manifestations publiques auxquelles nous participions habituellement, comme les Naturelles et les Forums des associations, ayant été annulées, notre association a été moins en contact avec son public. Nous avons aussi perdu les ventes habituelles de nos produits pendant cette période, mais nous remarquons un très net rattrapage des ventes de *Guides des sentiers* qui battent des records.

Les dépenses de fonctionnement et d'administration seront sensiblement égales en 2020 à celles de 2019. Il en sera de même pour les charges

de nos activités courantes, sauf pour les frais de réception, relations publiques et assemblées générales qui seront en baisse.

Le budget qui s'élève au total à 51 000€ est équilibré par une reprise de provision de 10 000€.

LE PRÉSIDENT PROPOSE AU VOTE LA RÉSOLUTION SUIVANTE

RÉSOLUTION N° 6

APPROBATION DU BUDGET 2020

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du budget pour 2020, approuve ce budget d'un montant total de 51 000€

**L'assemblée générale vote la résolution n° 6
à l'unanimité des membres présents et représentés.**

BERTRAND DEHELLY PRÉSENTE LES PERSPECTIVES POUR 2021

1) Dans le cadre du contrat de projet Forêt d'exception (FODEX) nous participons à l'expérience d'accueil du public en forêt les week-ends, organisée par l'ONF. Neuf membres des AFF se sont portés volontaires pour être des « bénévoles pour la forêt ». Cette opération, qui a été perturbée par le confinement, n'a débuté que fin juin. Elle sera renouvelée nous l'espérons avec plus d'ampleur en 2021.

2) Nous poursuivons le développement de l'application smartphone « Balade branchée » par la mise en ligne d'autres circuits de promenades. Nous devrions pouvoir mettre en ligne six autres circuits l'année prochaine, au-delà de notre engagement de quatre.

3) Dans le cadre du contrat de projet FODEX nous participons aussi au développement et à l'aménagement de circuits de promenades pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Pierre Smauguine, pour le compte des AFF, a la charge de ce projet qui associe l'ONF et des associations d'aide aux handicapés.

4) Le *Carnet n° 5 de promenade des Arbres remarquables* sera édité en février 2021.

5) Nous devrions commencer la mise en place de panneaux d'information à l'entrée de certains sentiers Bleus, là où il n'y a pas de « tripode » d'information de l'ONF. L'ONF nous fournira les supports et les AFF feront réaliser les panneaux. Cinq panneaux sont prévus.

QUESTIONS DIVERSES

Sarah Charre (ONF) répond à une question sur la politique de l'Office quant à la recherche d'essences de remplacement des arbres condamnés à terme par le réchauffement climatique. Elle indique que l'ONF aménage en forêt des « îlots d'avenir » pour suivre particulièrement l'évolution et la résilience de certaines essences.

Denis Gallet, vice-président de l'association Paul-Tavernier, recommande de venir visiter, ici même, la prochaine exposition de 200 œuvres du peintre Paul Tavernier, du 31 octobre au 15 novembre 2020.

L'ordre du jour étant épuisé,
la séance est levée à 11 h 30.



NOTICES NÉCROLOGIQUES

Renée Wathier (1931-2020)

Renée Wathier, née le 20 juin 1931 en Algérie, à Affreville (aujourd'hui Khemis Miliana), nous a quittés le 1^{er} juin 2020. Secrétaire administrative universitaire, elle fit l'essentiel de sa carrière à la Sorbonne. La retraite venue, elle s'installa à Fontainebleau, adhéra aux Amis de la forêt et participa activement à la vie de l'association. Très impliquée dans la mémoire de la Résistance et de la Déportation, elle a, sous le nom de Renée Wathier-Andreu, publié deux articles sur Lucien Weil, naturaliste et résistant (Fontainebleau, 1902 – Auschwitz, 1944, *la Voix de la forêt*, 1994/1, et *Archives juives*, 2001/1) et aidé un travail d'élèves du lycée François-1^{er} en vue du Concours national de la Résistance et de la Déportation sur le commissaire Auguste Calas. Renée Wathier contribua pendant de nombreuses années aux permanences hebdomadaires des AFF depuis leur institution en 1992. Elle a surtout veillé au maintien de liens étroits avec nos amis belges des Amis de la forêt de Soignes, en s'impliquant dans l'organisation des rencontres entre nos deux associations et en tenant dans *la Voix de la forêt* de la fin du XX^e siècle et du début du XXI^e siècle une véritable chronique de la vie de l'association de Soignes, intitulée « les Chasses de Maximilien. Nouvelles de la Ligue de la forêt de Soignes ». Membre de l'association de Soignes, présente à Bruxelles tous les ans à son assemblée générale, elle a participé à l'accueil amical de nos amis belges, lors de leur dernière venue à Fontainebleau.

Jean-Claude Beauregard (1948-2020)

Jean-Claude Beauregard, né en 1948 à Moret-sur-Loing, est décédé d'une longue maladie. Ingénieur diplômé d'État (Groupe Safran), il a eu de nombreuses activités sportives et associatives : grimpe, alpinisme, SNECMA sports (FSGT), COSIROC. Responsable régional de la Fédération française de la montagne et de l'escalade (FFME), il a été pendant plusieurs années l'animateur de la commission des sites naturels d'escalade de Seine-et-Marne. Administrateur des Amis de la Forêt de 1986 à 2018, il a organisé deux promenades commentées (Sisley à Moret en 1994, la ville de Moret en 1995) et aimait apparaître costumé lors de promenades ou de conférences consacrées à Denecourt pour lire des textes du Sylvain. Il a écrit un article « Forêt et aviation civile » dans *la Voix de la forêt* 2001/1. Il a collectionné des documents sur la forêt de Fontainebleau tout au long de sa vie et en a fait don aux Archives départementales de Seine-et-Marne.